René HÉLOT

L'AMPHITHÉATRE

DE

L'ÉCOLE D'ANATOMIE ET DE CHIRURGIE

DE ROUEN

CONSTRUIT SUR LA PORTE BOUVREUIL



(Extrait de La Revue médicale de Normandie, des 15-25 juin 1903)



ROUEN

IMPRIMERIE J. LECERF FILS

1903

René HÉLOT

L'AMPHITHÉATRE DE L'ÉCOLE D'ANATOMIE ET DE CHIRURGIE DE ROUEN

CONSTRUIT SUR LA PORTE BOUVREUIL

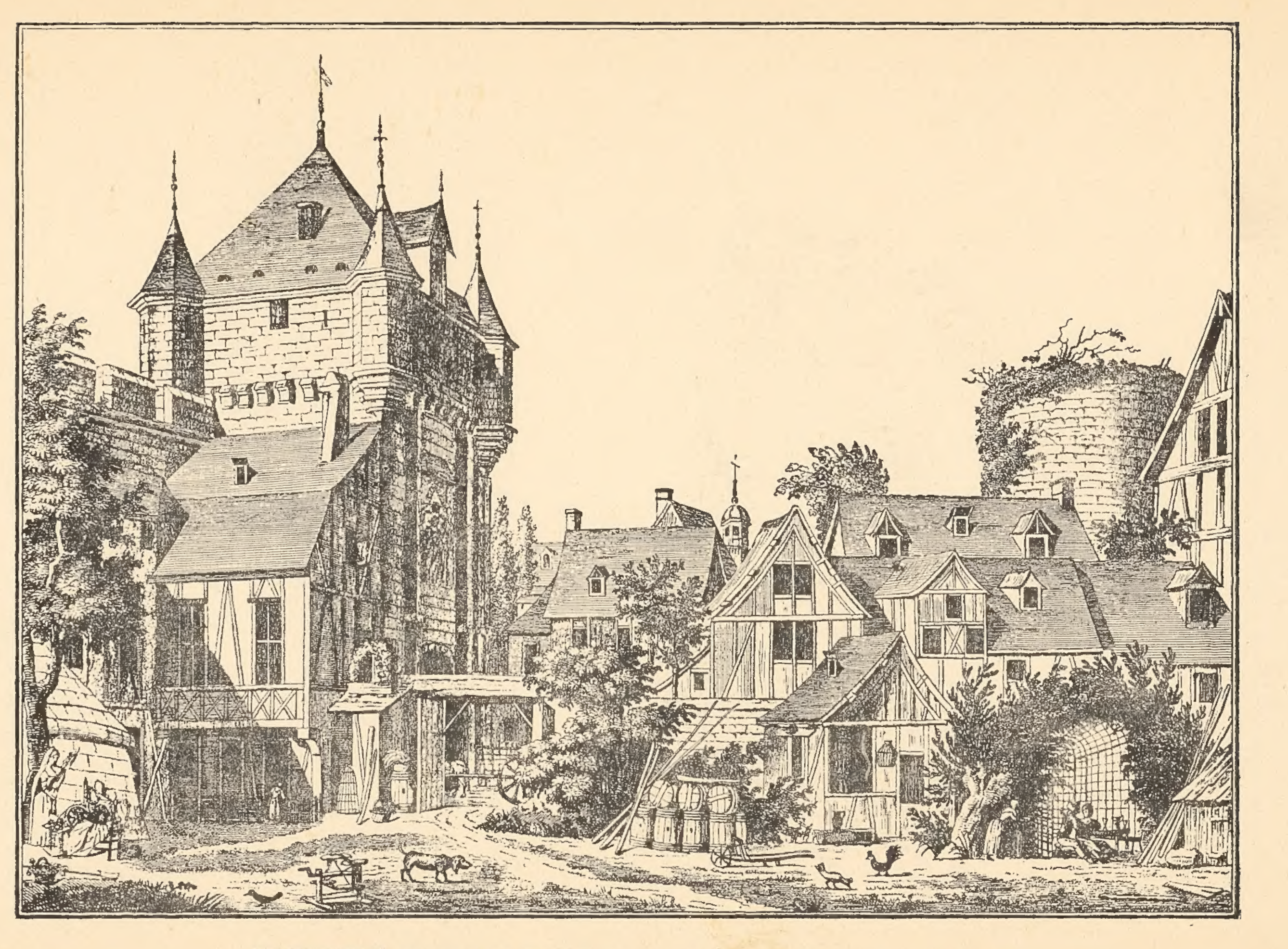


(Extrait de La Revue médicale de Normandie, des 15-25 juin 1903)

ROUEN

IMPRIMERIE J. LECERF FILS

1903



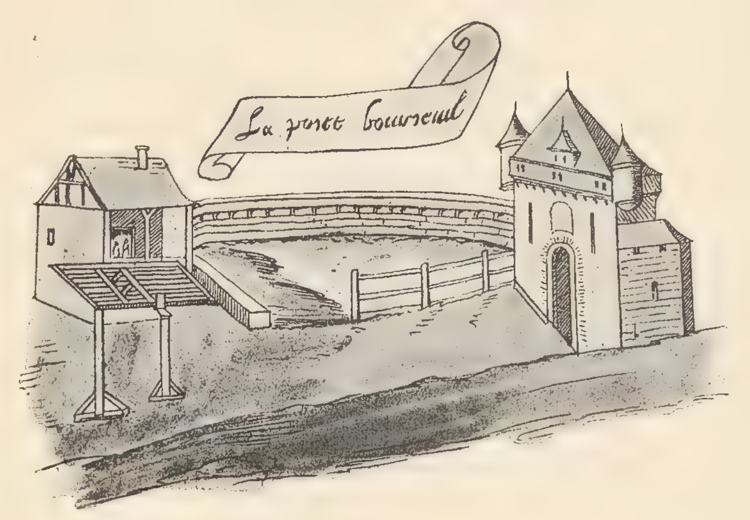
L'AMPHITHÉATRE D'ANATOMIE DE LA PORTE BOUVREUIL EN 1790

(D'après Millin : *Antiquités nationales*, t. III, n° xxxvi, pl. 1, p. 2)

L'AMPHITHÉATRE DE L'ÉCOLE D'ANATOMIE ET DE CHIRURGIE DE ROUEN

CONSTRUIT SUR LA PORTE BOUVREUIL

Par le Dr René Hélot.



La Porte Bouvreuil en 1525

Rouen est redevable à Le Cat de la création de la première Ecole publique d'Anatomie et de Chirurgie. Il ne faudrait cependant pas croire qu'avant l'arrivée de Le Cat dans notre ville, l'anatomie et la chirurgie n'y étaient pas enseignées. Les membres de la Communauté des chirurgiens de Rouen faisaient souvent des cours en public « autant que la commodité de leurs maisons le pouvait permettre, et ces exercices ont eu l'applaudissement des magistrats, qui les honoraient de leurs présences ». En 1736, ces cours n'étaient pas réguliers; mais, au dire des membres de la Communauté des chirurgiens, cette irrégularité n'avait pour cause que le manque de fonds nécessaires, un édit du Roi de 1723 ayant supprimé la somme destinée à subvenir aux dépenses causées par ces cours[1]. Le véritable motif de la suppression des cours d'anatomie est celui donné par le Collège des médecins : le droit d'enseigner l'anatomie, qui appartenait à ce collège, avait été cédé aux chirurgiens par les médecins, qui se réservaient le droit d'ouvrir la première séance par un

1. *Archives départementales* (Fond des chirurgiens).



discours payé cinquante livres. Depuis 1715, les chirurgiens ne payaient plus le discours d'ouverture, et les cours n'étaient plus faits [1].

Dès le début de son établissement à Rouen, Le Cat enseigna l'anatomie et la chirurgie. La réputation de ses leçons ayant rendu le local de l'Hôtel-Dieu destiné à cet usage trop étroit, il conçut le désir de posséder un amphithéâtre plus vaste. Après avoir vaincu des difficultés sans nombre, Le Cat obtint de la Ville de Rouen le dessus de la porte Bouvreuil pour y établir un amphithéâtre d'anatomie [2]. Quelque temps avant, Le Cat avait visité la porte Bouvreuil, et l'ayant trouvée propre à ses projets, il avait intéressé à leur exécution M. de Pontcarré, qui appuya sa demande auprès de MM. les Echevins [3]. En 1736, au mois de décembre, eut lieu l'ouverture de l'Ecole d'Anatomie et de Chirurgie ; Le Cat prononce à cette occasion un discours sur l'utilité et la nécessité de l'anatomie [4]. Les chambres construites sur la porte Bouvreuil étaient en très mauvais état; aussi, dès l'année suivante, Le Cat adresse une lettre aux Maire et Echevins de la Ville de Rouen, les suppliant de lui accorder pour ses démonstrations d'anatomie un établissement plus solide ; mais la Ville ne consentit pas à un changement. Le Cat ayant obtenu du Roi, le 14 février 1738, des lettres patentes lui conférant le titre de « professeur et démonstrateur royal en anatomie et chirurgie », l'amphithéâtre de la porte Bouvreuil devint l'*Ecole royale d'Anatomie et de Chirurgie de Rouen* [5].

La porte Bouvreuil avait été construite au XIIIe siècle, l'enceinte nord de Rouen, dite de « saint Louis », ayant été commencée à cette époque [6]. D'après de Jolimont [7], cette porte existait dès 1225. On peut attribuer l'origine du nom de Bouvreuil à un ancien fief de Bouvreuil qui était situé près de cette porte, en dehors de la ville [8]. Pendant le XVe siècle, la « porte Bouvereul » prit le nom de « porte

1. Avenel : *Le Collège des médecins de Rouen.*

2. *Notice sur les débuts de Cl. Nicolas Le Cat*, par M. le docteur L. Boucher, Rouen, 1901.

3. *Eloge de Le Cat*, par Baillière, page 47. (Académie de Rouen.)

4. *Traité des sensations et des passions de Le Cat. — Avis concernant le discours sur l'utilité et la nécessité de l'anatomie.*

5. Baillière, page 48.

6. Chéruel : *Histoire de la commune de Rouen*, tome II, page 500.

7. De Jolimont : *Les principaux édifices de Rouen en 1525, dessinés à cette époque d'après les plans du Livre des fontaines.*

8. Périaux : *Dictionnaire des rues et places de Rouen.*

du Chastel », parce qu'elle était contiguë au château de Philippe-Auguste [1]. Elle reprit son nom au XVIe siècle pour ne plus le quitter. En 1459, on fit quelques réparations à la porte : Périaux pense qu'elle fut reconstruite en 1520, mais il n'appuie pas son opinion sur des documents. Les ponts de la porte Bouvreuil furent refaits en 1596 [2]. Taillepied en 1610, et Gomboust en 1655, citent la porte « de Bouvereul » dans leurs recueils des « Antiquités et singularités de la ville de Rouen ». Au commencement du XVIIIe siècle, le dessus de la porte Bouvreuil était loué à Thomas Bellier, « faiseur de noir à noircir ». Ce bâtiment fut incendié le 14 août 1705 [3]. Le pont-levis de la porte fut détruit en 1707. Telle est l'histoire de la porte dont le dessus avait été cédé à Le Cat pour en faire un amphithéâtre.

D'après les plans de Rouen au XVIIIe siècle que nous avons consultés, la porte Bouvreuil devait être située sur l'emplacement actuel de la place Bouvreuil, au dessous de la rue du Cordier, un peu en avant de la grande porte du couvent des Ursulines, et dans l'axe de la rue de la Glacière.

Nous ne connaissons que deux gravures représentant la porte Bouvreuil. L'une est extraite du manuscrit des fontaines de le Lieur; elle date, par conséquent, de 1525; nous la reproduisons en tête de cet article. On voit sur cette naïve ébauche que la porte est formée d'un massif carré soutenant des tourelles en encorbellement; au-dessus de la porte se trouve la chambre de levage des herses et du pont : c'était là où étaient établis les treuils et les contrepoids, ce qui permettait, en cas de guerre, de faire les manœuvres dans les combles, à l'abri de l'ennemi. La seconde des gravures représente la porte Bouvreuil telle qu'elle existait en 1790 [4]; elle nous donne des détails plus intéressants sur la situation de la porte et son aspect extérieur. Dans la partie droite de la gravure on voit les ruines de la tour du donjon du Vieux-Château, dans laquelle Jeanne d'Arc subit les interrogatoires, et qui reçut en 1866 le nom de Tour Jeanne d'Arc; au centre, on aperçoit un petit clocher dans le lointain : c'est celui de la chapelle des Ursulines. Une maison est appuyée contre

1. *Réponse à l'essai sur l'époque de construction des diverses enceintes militaires de Rouen*, de M. Ballue, par M. Richard; *Revue de Rouen*, 1846, note de la page 156.

2. *Compte rendu des Echevins de Rouen*, J. Félix, tome Ier, page 122. (Société de l'Histoire de Normandie.)

3. *Archives de l'Hôtel-de-Ville*, liasse 63.

4. Elle est extraite des *Antiquités nationales*, de Millin.

la porte et le mur crénelé qui y fait suite. Quelques mètres seulement séparent la porte des maisons voisines. Cette porte est bien la même que celle reproduite dans l'esquisse du XVI[e] siècle ; c'est une porte élégante ouverte à travers une simple tour carrée sans flanquements, qui n'a pas la lourdeur des portes basses et étroites du XII[e] siècle. Ce massif carré présente des meurtrières dans sa partie supérieure : on en voit quatre du côté du faubourg dans le mur en encorbellement au-dessous duquel sont figurés des mâchicoulis ; ce mur présente a l'est une petite ouverture grillagée. Dans le toit, au nord, une fenêtre en mansarde, et à l'est une petite cheminée.

Les détails de la porte que nous ne pouvons distinguer dans la gravure nous sont donnés par de Jolimont. La porte était ornée d'un écusson aux armes de la maison de Brézé, qui étaient d'azur à huit croisettes d'or posées en orle autour d'un écusson d'or comblé d'azur, et l'azur rempli d'argent. Les supports de cet écusson étaient peu distincts à la fin du XVIII[e] siècle ; ce devaient être des levrettes[1]. A côté des armes du mari de la célèbre Diane de Poitiers, se trouvaient les armes de la Ville de Rouen. Du côté du faubourg, au-dessus de la porte, entre les deux jambes du pont-levis, il y avait, suivant un usage du Moyen-Age, une statue de la Vierge, avec ces vers :

Le modèle de cette image
Est un modèle si parfait,
Que le Créateur qui l'a fait
S'est enfermé dans son ouvrage.

Nous possédons peu de renseignements sur l'amphithéâtre lui-même. On accédait primitivement à la partie supérieure de la porte par deux escaliers ; quand la Ville offrit cet emplacement à Le Cat, un seul seulement était encore praticable : celui de gauche, l'escalier de droite tombant en ruine. Le dessus de la porte était divisé en deux pièces, l'une située du côté de la ville, l'autre vers les faubourgs. D'après une délibération de l'Hôtel-Dieu, l'appartement du côté du midi n'aurait eu qu'une seule croisée ; celui du nord n'avait pas d'ouvertures quand Le Cat en prit possession ; on en aurait fait deux, d'environ deux pieds, et on y aurait mis des croisées[2]. Sur la gravure tirée de l'ouvrage de Millin, il n'y a qu'une seule fenêtre

1. De la Galissonnière : *Recherche sur la Noblesse de Rouen* (manuscrit de la Bibliothèque de Rouen).

2. Délibération de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen, du 28 décembre 1736.

en mansarde au nord. Une erreur a donc été faite, soit par l'artiste, soit sur le registre des délibérations.

En 1738, Le Cat fit construire dans l'amphithéâtre une tribune pour les dames, qui fut « munie des précautions dues à la décence et à la délicatesse »[1]. Le Cat fut dédommagé par l'Hôtel-Dieu d'environ la moitié des frais d'aménagement de l'amphithéâtre. Il dirigea lui-même les travaux de la salle dont il avait conçu le plan : cet aménagement dans les fortifications de Rouen lui rappelait les années de sa jeunesse pendant lesquelles il était passionné pour le génie militaire : ce fut de ses premières études sur l'architecture militaire qu'il conserva son talent de dessinateur.

Le Cat habitait alors à peu de distance de la porte Bouvreuil, au Coq. On appelait ainsi le carrefour formé par les rues Beauvoisine, du Cordier, et par celle qui conduit à la place de la Rougemare. Il n'avait que quelques pas à faire pour se rendre à l'Ecole d'anatomie ; cela lui évitait une perte du temps qui pour lui était si précieux, car il enseignait à lui seul les matières confiées, à l'Ecole Saint-Côme de Paris, à cinq professeurs : Petit, Audouille, Verdier, Morand et Garengeot. La Communauté des chirurgiens de Rouen, en apprenant qu'il était question de créer dans cette ville une Ecole publique de chirurgie, avait élaboré un projet d'Ecole qui est conservé aux Archives départementales[2]. Les chirurgiens y étudient le moyen de trouver les fonds nécessaires; ils reconnaissent la nécessité de trois démonstrateurs : Le traitement de chaque démonstrateur y est fixé ; l'un d'eux touchera une somme double de celle perçue par ses collègues; il sera en quelque sorte le directeur de l'Ecole. La Communauté va même jusqu'à calculer ce que rapportera au démonstrateur chacun de ses cours. Rien n'est oublié : on règle la manière de procéder à la nomination des démonstrateurs et du directeur ; des concours et des prix sont institués. La Ville ne tint aucun compte du projet de la Communauté des chirurgiens, et Le Cat fut nommé seul démonstrateur de toutes les matières enseignées à l'Ecole de la porte Bouvreuil : il pouvait donc appeler très justement cette Ecole « son Ecole »[3]. Le caractère de Le Cat ne lui faisait malheureusement pas racheter cet accaparement. Un étranger de passage à Rouen a pu écrire, après avoir causé quelques heures

1. Préface du *Traité de la Théorie de l'ouïe* ; LE CAT, 1768.

2. *Fond des chirurgiens.*

3. *Abrégé de l'Ostéologie*, de M. Le Cat, à l'usage de son Ecole, Rouen, 1767.

avec lui : « M. Le Cat est un petit homme maigre, phlegmatique et sententieux, il est froid, silentieux et prétieux »[1]. Les travaux de Le Cat font oublier les défauts de son caractère; il fut un des plus grands chirurgiens de son siècle, et beaucoup de ses confrères se décidèrent à faire un long voyage pour assister à ses leçons.

Quand Le Cat commençait ses démonstrations, il l'écrivait à l'Administration de l'Hôtel-Dieu; en même temps, il faisait placarder des affiches annonçant l'ouverture de son cours dans les différents

---

DIEU AIDANT.

SOUS L'AUTORITÉ DU ROI

ET LES AUSPICES

DE M. DE LA MARTINIERE,

SON PREMIER CHIRURGIEN.

CLAUDE-NICOLAS LE CAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, & Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Lithotomiste Penſionnaire de la même Ville, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Aſſocié de celle de Chirurgie, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale de Madrid, de celle de Berlin & de Lyon, de l'Inſtitut de Bologne, des Académies Impériales des Curieux de la Nature, de celle de S. Petersbourg, & Secrétaire perpétuel de celle de Rouen, Profeſſeur & Démonſtrateur Royal en Anatomie & Chirurgie, fera les Leçons & Démonſtrations concernant la connoiſſance & le traitement des MALADIES CHIRURGICALES, qui ne ſont point compriſes dans le Cours d'Opérations. Ce Cours ſera ſuivi, ſans interruption, de celui des MEDICAMENS, de celui d'OSTEOLOGIE & des MALADIES DES OS.

Il ouvrira ces Cours le Lundi 20 Septembre 1762, & continuera tous les Lundis, Mardis, Jeudis & Vendredis, à trois heures préciſes, dans l'Amphitheatre conſtruit ſur la Porte Bouvreuil.

---

carrefours de la ville, et il envoyait cette même affiche au domicile de ses confrères. C'est une de ces affiches que nous possédons qui est reproduite ici en réduction : elle mesure 21 centimètres sur 27. Elle fut adressée à Pillort, demeurant rue de la Prison; le nom de ce chirurgien est écrit au dos de la main de Le Cat. C'est à la suite de la lecture d'une affiche semblable, dans laquelle Le Cat prenait le titre de docteur et de professeur, qu'un procès lui fut intenté par

1. *Voyage de A. N. Duchesne au Havre et en Haute-Normandie, 1762,* publié avec notice par l'Abbé P. Bernier. (Société d'histoire de Normandie.)

le Collège des Médecins devant le Bailliage de Rouen. Il est curieux de constater, sur ce placard, qu'après avoir invoqué l'aide de Dieu et du Roi, Le Cat se met, par respect pour le premier chirurgien du Roi, sous sa protection ; or, aujourd'hui, par l'effet des années, le nom du protecteur est moins considérable que celui du protégé. Dans cette affiche, Le Cat, après avoir énuméré ses titres nombreux, annonce qu'il fera ses leçons les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 3 heures. Il continue à employer le mot « leçons », nonobstant l'opposition qui lui a été signifiée en 1746 par le sieur Limar, huissier, au nom du Collège des Médecins, de ne plus employer le terme de leçons dans ses affiches[1].

Le quartier Bouvreuil possédait déjà un établissement peu agréable pour ses habitants : la morgue. Depuis 1610, époque à laquelle fut construit le grand escalier qui conduit de la rue Faucon à la rue du Bailliage, on avait placé sous l'escalier le dépôt des cadavres non reconnus. La création de l'amphithéâtre d'anatomie fut peu agréable aux habitants du quartier, qui trouvaient fréquemment dans la rue des morceaux de cadavres. Après s'être plaints sans succès au professeur, les désagréments augmentant de plus en plus, en 1739 les habitants du quartier assignèrent Le Cat devant le lieutenant général de police[2]. Un tonnelier, Jean Cavelier, qui habitait la maison la plus voisine de la porte[3], et David Le Prince, se plaignent des mauvaises odeurs qui proviennent de la quantité de cadavres que le sieur Le Cat fait apporter dans l'amphithéâtre. Une maîtresse boulangère du faubourg Bouvreuil, la veuve Chaussart, perd ses clients, qui ont été effrayés à la vue des cadavres que l'on déchargeait. Une autre femme, la veuve Duverger, se plaint de la « puanteur horrible ». Tous ces plaignants sont des locataires de la ville, mais beaucoup d'autres habitants du quartier sont disposés à signer une requête[4]. Le 30 décembre 1739, Le Cat plaide lui-même sa cause : il reconnaît le fondement des plaintes des habitants du quartier ; mais si quelqu'un est en faute, c'est la Ville propriétaire de l'amphithéâtre, qui n'a pas fait griller les fenêtres ; si ce travail était fait, les chats ne pourraient plus venir emporter les morceaux

1. Avenel : *Le Collège des Médecins de Rouen*, p. 259.

2. *Les Barbiers et les Chirurgiens en Normandie avant 1792, et documents sur l'Anatomie* ; Gosselin, *Revue de Rouen*, 1863, page 543.

3. La maison du tonnelier dut servir à cet usage jusqu'à la fin du siècle ; sur la gravure on aperçoit des tonneaux en tas, à peu de distance de la porte.

4. *Archives de l'Hôtel-de-Ville*, liasse 109, série 10.

de membres. Pour terminer l'affaire, le lieutenant général enjoignit à Le Cat de veiller personnellement à son amphithéâtre et de faire en sorte que de telles plaintes ne se renouvellent pas de la part des habitants[1].

Le Cat, débarrassé des obstacles opposés à sa création, pouvait enfin faire ses cours. Outre les gens de l'art, des curieux de la nature de tous les états vinrent en foule remplir son amphithéâtre : le démonstrateur eut la satisfaction d'y voir « le beau sexe même, dont les grâces sont le domaine naturel »[2], et il y eut jusqu'à dix-huit femmes dans la tribune[3]. Dans la préface de son cours d'ostéologie, Le Cat écrit que ses élèves lui demandaient cet ouvrage depuis trente ans : jusqu'à la publication de son cours, il dictait ses leçons d'ostéologie ; mais il reconnaît lui-même que c'est un mauvais procédé, les élèves faisant de mauvaises copies ; ces dictées ne sont utiles qu'au professeur, qui, petit à petit, arrive à faire des leçons dignes de l'impression. Son « nouveau système sur la cause de l'évacuation périodique du sexe » avait fait le sujet de plusieurs leçons avant d'être imprimé. Il conçut cet ouvrage vers 1730 ; il enseignait ce « nouveau aystème » chaque année « dans son établissement de Rouen » ; tous les ans il revisait son cours, il y introduisait des changements et des additions, mais le fond restait le même[4]. La plupart des autres ouvrages de Le Cat ne sont également que la reproduction de ses leçons; il le dit lui-même dans la préface du traité de la théorie de l'ouïe[5] : « Le traité des sensations et des passions, celui des sens, sont le fruit de mes premières leçons publiques ». Le Cat professa non seulement l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la chirurgie[6] dans l'amphithéâtre de la porte Bouvreuil, il fit encore pendant plusieurs années des cours publics de physique expérimentale et des cours de thérapeutique. Dans l'affiche que nous publions, il annonce des leçons sur les maladies chirurgicales, suivies « sans interruption des cours sur les médicaments ». Les Chirurgiens de Rouen n'exagéraient pas en disant que

1. Gosselin : *Les Barbiers et les Chirurgiens en Normandie avant 1792.*

2. Préface du *Traité de la théorie de l'ouïe.*

3. Lettre de Le Cat à de Cideville, du 11 octobre 1757. (Archives de l'Académie de Rouen.)

4. Lettre à M. Roux, auteur du *Journal de Médecine. Nouveau système sur la cause de l'évacuation périodique du sexe*; Le Cat, 1765.

5. Paris, 1768.

6. *Traité des sensations et des passions*; Le Cat, Paris, 1767, préface, page xxxi.

le programme de Le Cat demandait pour être exécuté « au moins cent vingt ou cent trente cours publics ».

L'amphithéâtre de la porte Bouvreuil était l'amphithéâtre officiel ouvert à tous les étudiants; il existait cependant encore à Rouen des laboratoires clandestins. Le 17 mai 1740, on fit une descente au domicile d'un nommé Jeanson, et on trouva « des squelettes suspendus par le crâne au plafond ; ils étaient tous fort bien montés et la plupart étaient recouverts d'un vernis de couleur naturelle. On constata, en outre, que tout cela était très puant et causait beaucoup d'infection, parce que le cœur, les poumons, la rate, le foie et la vessie étaient restés dans plusieurs squelettes, lesquels ainsi que leurs viscères étaient peints en couleur naturelle et couverts de vernis »[1]. Jeanson, interrogé, répondit qu'il se livrait au commerce des squelettes qu'il expédiait en Angleterre. Il fut incarcéré.

En 1750, le Collège des Médecins, trouvant les cours de Le Cat insuffisants pour l'instruction des élèves, décida de reprendre les cours d'anatomie qui « n'ont été interrompus que par le temps contraire »[2]; d'après les médecins, les cours de Le Cat étaient « plus curieux qu'utiles au public »[3].

Dans le cours des deux premières années qui suivirent la création de l'amphithéâtre de la porte Bouvreuil, d'autres chirugiens que Le Cat avaient fait des opérations en public[4]; mais de 1738 jusqu'en 1764, Le Cat pouvait dire « mon Ecole », il en était le seul professeur. A cette époque, la Ville créa un cours d'accouchement qui fut professé par Thibault sur la porte Bouvreuil ; il reçut le titre de professeur et de démonstrateur royal en accouchements : le 22 mai 1764, la Ville lui accorda une somme de 25 livres pour l'achat de deux médailles destinées à servir de prix[5]. Quelque temps après, Le Cat étant tombé malade et s'étant rétabli, un poète célébra sa convalescence par les quatre vers suivants[6] :

Mort, va chercher ailleurs une moindre victime :
Notre Esculape, enfin à ta faux échappé
Va par plus d'un mortel à tes mains arraché
Mettre au dernier degré son art et notre estime.

1. GOSSELIN, page 544.
2. AVENEL, page 269.
3. AVENEL, page 258.
4. *Archives départementales.* (Fond des chirurgiens.)
5. *Archives de l'Hôtel-de-Ville.* (Délibérations du 22 mai 1764.)
6. *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse-Normandie*, 28 avril 1768.

Cette prédiction n'eut pas le temps de se réaliser; trois mois après la publication de ces vers, l'Esculape de Rouen était fauché par la mort. Son décès fut annoncé dans les *Affiches de Normandie* par des « vers élégiaques » dus à la plume de M. Dieres, avocat au Parlement. La période la plus brillante de l'Ecole d'anatomie et de chirurgie de la porte Bouvreuil était terminée ; petit à petit cette Ecole sera abandonnée par les successeurs du grand chirurgien rouennais.

David succéda à Le Cat et continua les traditions d'accaparement de son beau-père ; il enseigna « dans l'amphithéâtre ordinaire sur la porte Bouvreuil[1] l'anatomie, la physiologie, la chirurgie et la thérapeutique ».

Thibault, qui jusqu'ici n'avait pas interrompu ses leçons, se démet de sa place de professeur et démonstrateur royal, en faveur de Beaumont fils, qui ouvrit ses cours d'accouchements le lundi 29 avril 1771, à « trois heures de relevée, et les continua tous les lundis, jeudis et vendredis, à dix heures et demie du matin, aux Ecoles de chirurgie, rue et porte Bouvreuil[2] ».

A la mort de David, en 1784, la Communauté des Chirurgiens de Rouen choisit pour le remplacer cinq démonstrateurs : Grillon, Pillore, Ruby[3], Leschevin et Gamare. La Ville trouva inutile de nommer cinq professeurs ; elle se contenta de donner deux adjoints à Laumonier qui venait d'être nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu : un pour la botanique, l'autre pour les accouchements[4]. C'était en définitive maintenir l'enseignement tel qu'il avait été ces dernières années. Laumonier fut nommé, comme ses prédécesseurs à l'Hôtel-Dieu, démonstrateur royal d'anatomie et de chirurgie. En 1786, il prit possession de la chaire où Le Cat et David avaient professé[5].

L'amphithéâtre de la porte Bouvreuil existait depuis cinquante

1. *Annonces*, 1771, page 14.

2. *Annonces*, 26 avril 1771.

3. C'est Ruby qui fit le pari suivant, que nous avons trouvé écrit par lui, aux Archives départementales : « Du 30 juin 1785 a été fait pari d'honneur entre Messieurs Ruby et le Maire, scavoir par Monsieur Ruby que la capitale de la Picardie était la ville d'Amiens, et par M. le Maire que c'était la ville de Soissons, le dit pary montant à la somme de trente-huit livres douze sols qui s'est trouvée dans la bourse de Monsieur le Maire, et qu'il avait jettée sur le bureau, proposant la parier, ce qu'ils ont signé tous deux, s'obligeant à représenter la sus diste somme aussitôt que la question sera décidée au désavantage de l'un ou de l'autre. »

4. De Beaurepaire : *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*.

5. *Le chirurgien Laumonier*, par G. Pennetier.

ans environ, quand l'Administration de l'Hôtel-Dieu se décida à faire à ses frais les réparations de la couverture des deux chambres construites sur la porte Bouvreuil[1]. En 1785, Laumonier demanda à l'Hôtel-Dieu des nouvelles croisées pour la chambre de démonstration ; mais sa requête ne fut pas accueillie favorablement.

En 1789, le sieur La Barbe, chirurgien gagnant maîtrise de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine, ayant commencé le cours d'anatomie et de chirurgie auquel il était assujetti par le règlement du Bureau de l'Administration de l'hôpital, du 16 janvier 1789, dans l'amphithéâtre de la porte Bouvreuil, fut traduit par le Collège de Chirurgie de Rouen devant la police du Bailliage, malgré l'autorisation qu'il avait reçue du Corps municipal et de l'Administration des hospices d'ouvrir son cours sur la porte Bouvreuil. Il fut condamné aux dépens le 20 mars 1790, et il fut fait « défense au sieur La Barbe de professer, dans l'amphithéâtre royal de Bouvreuil, soit l'anatomie, soit toute autre partie de la chirurgie, à peine de cinq cents livres d'amende pour la première fois, et de plus grandes peines en cas de récidive[2] ».

L'amphithéâtre de la porte Bouvreuil touchait à sa fin : Laumonier, dans un mémoire conservé à l'Hôtel-de-Ville[3], énumère les inconvénients de ce local, incommode par lui-même et par sa situation ; il demande comme amphithéâtre la maison que Mme Le Cat avait habitée à l'Hôtel-Dieu. Les membres du Collège de chirurgie objectèrent que cette maison serait surtout commode pour le chirurgien de l'Hôtel-Dieu ; ils en veulent un plus central, à la portée de tous les professeurs, car il faut en nommer plusieurs, et ils proposent l'amphithéâtre du Collège agrandi ou un autre local dans lequel on établirait le Collège et l'amphithéâtre. La Ville, qui à cette époque ne pouvait se livrer à aucune dépense extraordinaire, répondit que le bâtiment édifié sur la porte Bouvreuil devait être encore employé au même usage. Malgré cette décision, il ne devait plus y avoir de cours d'anatomie sur la porte Bouvreuil. L'an III, Blanche ouvre un cours de chirurgie dans l'amphithéâtre de l'Hôpital militaire rue de Lille[4] ; l'an suivant, le 2 brumaire, il fait son cours d'ana-

1. *Archives de l'Hôtel-de-Ville*, liasse 109, série 10.

2. *Archives départementales*, liasse des chirurgiens (imprimés) et plumitif de l'Hôtel-Dieu (séance du 4 décembre 1789).

3. Liasse 109, série 10.

4. *Journal de Rouen* du 24 ventôse de l'an III ; n° 173.

tomie « au supplément de l'Hôpital militaire de Rouen, rue Beauvoisine [1] ». A cette époque, le républicain Laumonier, comme l'appelle Auber [2], inaugure le nouvel amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu ; « un nouveau sanctuaire s'ouvre aujourd'hui pour le culte de l'anatomie, s'écrie-t-il ; l'esprit des temps barbares qui la vit naître, qui la proscrivit, la persécuta, la rendit informe et presque impraticable, n'est plus; la philosophie l'emporte [3] ». Laumonier, qui veut attribuer à la Révolution les bienfaits de la création à Rouen d'une Ecole d'anatomie, paraît oublier l'Ecole royale de la porte Bouvreuil, qui existait depuis soixante ans ; Laumonier continua ses cours dans l'amphithéâtre de l'Hospice d'humanité « tous les jours impairs, à dix heures du matin, issue ses pansements [4] ».

L'amphithéâtre de la porte Bouvreuil avait été déclaré incommode par Laumonier, il l'avait décrit comme ouvert à toutes les injures de l'air. Cet état n'empêcha pas un officier de santé, Etienne Beaumont, d'y continuer ses cours publics d'accouchements. Ce « professeur et démonstrateur public en accouchements » fit ses cours tous les ans, « assez ordinairement pendant les mois de prairial et messidor, aux anciennes écoles publiques de chirurgie, rue et porte Bouvreuil [5] ». Le professeur était aussi misérable que son amphithéâtre était délabré ; il avait demandé quelques années avant un certificat d'indigence à la Municipalité de Rouen, pour avoir la remise de quelques frais dans un procès [6] ; c'était le fils de Beaumont qui avait eu lui-même un procès à soutenir contre la Communauté des Chirurgiens en 1734. Le cours de Beaumont était annoncé par des affiches placardées dans toute la ville et les faubourgs ; il les cessa en 1801, peu de temps avant la destruction de la salle qui lui servait pour faire ses cours.

Laumonier avait annoncé la destruction de l'amphithéâtre de la porte Bouvreuil pour l'année 1789 [7], mais la porte ne fut démolie que dix ans plus tard : elle tombait complètement en ruines quand, le 2 décembre 1802, elle fut adjugée pour 2,430 francs ; son acquéreur la fit abattre immédiatement ; ainsi disparurent les vestiges de la première Ecole d'anatomie et de chirurgie de Rouen.

1. *Journal de Rouen* du 23 vendémiaire an IV ; n° 23.
2. Réponse du citoyen Auber au discours de Laumonier.
3. Discours sur l'Anatomie, prononcé le 2 septembre 1793, dans l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu de Rouen, par le citoyen Laumonier.
4. *Journal de Rouen* du 12 brumaire an IV ; n° 42.
5. *Almanach de Rouen*, an V.
6. Lettre de Beaumont à M. de Pérignon.
7. *Archives de l'Hôtel-de-Ville* : Mémoire de Laumonier ; liasse 109, série 10.

ROUEN. — IMPRIMERIE J. LECERF FILS.

